Prospectus.



HERMÈS CLASSIQUE.

> Combien voit-on de gens marcher mal toute leur vie, parce qu'on leur a mal appris à marcher ?
> Rouss., *Emil.* 2.

Depuis un demi-siècle, la physique, la chimie, les mathématiques, l'astronomie, et en général toutes les sciences exactes, ont fait des progrès que l'on peut appeler prodigieux, lorsqu'on réfléchit au point d'où elles sont parties, et à celui auquel elles sont parvenues. Au milieu de cette marche aussi éclairée que rapide de toutes les sciences, l'étude des langues anciennes, cette base importante sur laquelle repose l'instruction publique en Europe, seule restée stationnaire, est encore aujourd'hui sous le joug des erremens héréditaires d'une routine irréfléchie.

Kuster, à la fin de sa diatribe sur le verbe *cerno*, insérée dans la *Minerva Sanctii*, lib. IV, cap. 15, s'exprime en ces termes : « Fateor quidem rem difficillimam esse, cum principem et propriam vocis cujusque notionem semper eruere; cum reliquas significationes indè, velut a capite suo, deductas, rite distinguere, ordinare et inter se connectere; sed et hoc affirmare non dubito *nulla alia via* ad intimam linguæ alicujus cognitionem perveniri posse. »

Ainsi, l'un des savans les plus distingués de l'Allemagne, qu'une pratique constante et une connaissance approfondie des langues anciennes avait mis à portée d'apprécier avec exactitude le mérite et le défaut des méthodes employées

pour l'enseignement de ces langues, n'a pas craint d'affirmer que, pour parvenir à la connaissance intime d'une langue, il n'existait qu'un seul et unique moyen, celui 1° de déterminer la signification propre et première de chaque mot; 2° de rattacher à cette signification, comme à leur principe, toutes les acceptions secondaires, de les distinguer avec clarté, de les classer avec ordre, et de les unir entre elles par un lien commun.

Tous les mots d'une langue peuvent se rapporter à trois divisions générales;

Les mots primitifs;

Les mots dérivés;

Les mots composés.

La signification première et propre d'un mot *primitif*, en grec et en latin, peut se déterminer de deux manières, ou par son étymologie, ou par sa valeur bien constatée dans le discours. Quel que soit d'ailleurs celui de ces deux moyens dont on fasse usage, il s'agit moins de présenter des discussions savantes, que d'établir d'une manière probable une première valeur à laquelle, comme à un premier chaînon, puissent se rattacher sans effort et sans peine tous les anneaux dont se forme la chaîne plus ou moins étendue des différentes acceptions de ce mot.

L'esprit humain, dans toutes ses opérations, ne connaît que deux manières de procéder, l'analyse et la synthèse. Ce ne peut donc être que par l'analyse et la synthèse qu'il est possible de distinguer, de classer et de lier entre elles les acceptions secondaires des mots primitifs.

Lorsque l'objet désigné par la signification première du mot primitif renferme une idée complexe, comme *caput*, tête, les acceptions secondaires indiquent les rapports d'analogie sous lesquels l'usage l'a considéré. La tête, dans quelques animaux, est la partie du corps la plus *élevée*,

dans d'autres, la plus *avancée*, dans tous, une partie *principale, distincte* des autres, et qui est le *principe* et la *source* de la vie, du sentiment et de l'intelligence. Ces différentes manières d'envisager la tête, forment autant d'idées principales auxquelles se rattachent tous les sens différens que les auteurs latins ont donnés au mot *caput*, et peuvent être renfermées dans une définition. Presque tous les substantifs et la plus grande partie des mots dont les acceptions secondaires sont fondées sur des rapports d'analogie, sont susceptibles d'une semblable analyse. Ces rapports ne sont pas les mêmes dans tous les mots, mais en général ils sont peu variés; et, quels qu'ils soient, ils se réduisent tous à un petit nombre de principes établis et développés dans tous les Traités élémentaires de rhétorique, au chapitre des lieux des argumens, et dans les Traités des tropes.

Dans une foule de mots, l'objet exprimé par la signification première n'offre qu'une idée simple, comme *capere*, saisir ou embrasser; *ferre*, porter; *ponere*, poser (1). L'action de saisir, de porter, de poser, ne peut donner lieu à aucun rapport d'analogie, mais cependant peut être envisagée dans les divers modes dont elle est exercée. Ces modes, communs à plusieurs actions différentes, sont nécessairement limités, d'abord par la nature des choses, et ensuite par l'usage. Lorsque ce même usage a voulu particulariser l'idée simple et générale du mot primitif, et désigner un de ces modes, il a fallu nécessairement employer des signes qui pussent indiquer que le mot ne devait plus être pris

(1) La méthode synthétique ne s'applique pas seulement aux verbes, elle sert aussi à développer les acceptions des substantifs, comme dans *auctor, qui auget approbatione, consilio, exemplo, opera, præceptis, scriptis, etc.*; des adjectifs, comme *magnus numero, potentia, viribus, etc.*

dans toute la latitude de son acception, mais se trouvait restreint à une signification spéciale. Ainsi, *capere*, isolé, n'offrait à l'esprit que la seule idée de saisir. Lorsqu'ensuite on a voulu attribuer à ce verbe les divers sens de saisir avec la main, par la force, par la ruse, avec ou par l'esprit et le cœur, il était indispensable de désigner par l'addition de quelques termes analogues l'idée nouvelle et particulière que l'on voulait exprimer. Peu à peu l'on s'est familiarisé avec ces espèces de locutions, et l'habitude de voir sans cesse le complément ou le modificatif accompagner l'idée générale, a fait que la présence de l'une rappelait l'existence de l'autre; et comme le langage ne peut jamais égaler la rapidité de la pensée, et que le premier besoin des langues, lorsqu'elles se perfectionnent, est d'abréger, autant que possible, les signes représentatifs des idées, l'on a supprimé dans l'usage général et habituel cette espèce de complément ou de modification que l'on retrouve cependant encore souvent dans les auteurs anciens. Aujourd'hui, pour expliquer d'une manière claire et satisfaisante les acceptions secondaires de ces mots, il est nécessaire de recourir à la synthèse, de refaire l'opération que l'esprit humain a faite dans l'origine, et de rétablir les idées accessoires ou les complémens que l'usage a supprimés.

La signification première, et les acceptions secondaires développées soit par l'analyse, soit par la synthèse, seront déterminées avec clarté et précision au moyen d'un ou de plusieurs mots qui fixeront le sens de manière à ne laisser aucun doute, aucune équivoque.

Comme la signification et les acceptions d'un mot primitif se reproduisent dans ses dérivés et dans ses composés, chacune de ces valeurs sera marquée d'un signe caractéristique, qui l'accompagnera toujours et servira à la faire reconnaître et à la distinguer.

Les mots *dérivés* se forment d'un primitif par le changement de la terminaison. Tous les mots dérivés, en général, empruntent leur signification propre et première de leur primitif. Dans les uns, les acceptions secondaires sont absolument les mêmes que celles du primitif, avec cette seule différence qu'elles se trouvent modifiées par la valeur particulière de la terminaison. Ainsi, *agitare* n'exprime aucune idée qui ne soit comprise dans le sens d'*agere* son primitif: seulement la terminaison *itare* donne à ces idées un nouveau degré d'intensité. L'on peut faire la même observation sur tous les noms, les adjectifs, les adverbes, que les grammairiens appellent verbaux, comme *laudatio*, *laudator*, *laudabilis*, *laudabiliter*; sur les noms et les adverbes dérivés des adjectifs primitifs, comme *celeritas*, *celeriter*, de *celer*, etc.

Dans quelques autres dérivés, l'usage, s'attachant particulièrement à une acception secondaire, a considéré cette acception sous des rapports nouveaux, dont il est résulté des valeurs étrangères à celles du primitif. Ainsi, *tractare*, dont nous avons fait notre mot français *traiter*, présente une foule d'acceptions qui n'ont aucune relation avec celles du primitif *trahere*; mais comme la principale occupation des femmes, chez les Romains, était de filer, *trahere lanam digitis*, cette action de tirer la laine avec les doigts, de la manier, de la façonner, envisagée sous différens rapports, a donné naissance à la plus grande partie des acceptions propres et figurées de *tractare*.

Ainsi, parmi les dérivés, les uns ont les mêmes acceptions secondaires que leur primitif, modifiées seulement par la valeur de la terminaison; et il suffit alors de connaître et de fixer cette valeur (1); d'autres ont des accep-

(1) La valeur des terminaisons, en grec comme en latin, n'est

tions secondaires différentes; mais dans ce cas, ces acceptions se déterminent par les mêmes principes que celles des primitifs, c'est-à-dire par l'analyse et la synthèse.

Les mots *composés* se forment soit de la réunion de deux mots simples, soit plus généralement de l'alliance d'un mot simple avec une préposition. L'union de deux mots simples ne change rien à la signification particulière de chacun d'eux, et la valeur du composé résulte de la valeur combinée des deux composans. Ce raisonnement s'applique également aux mots composés d'une préposition (1). Jusqu'ici

---

peut-être pas aussi arbitraire qu'on l'a prétendu jusqu'à ce moment. Dans une langue aussi savante et aussi philosophique que celle des Grecs et des Romains, où la même terminaison modifie de la même manière la valeur principale d'une foule de mots, il est difficile de supposer que cette terminaison ait été introduite dans le langage sans un motif raisonné. Dans plusieurs des terminaisons latines, l'on reconnaît des abréviations de mots ou même des mots entiers qui ont une véritable signification par eux-mêmes. Ainsi, dans les adjectifs verbaux *amabilis*, *tractabilis*, *mobilis*, *docilis* pour *docibilis*, l'on retrouve le mot dérivé *habilis*, soit entier, soit abrégé sous la forme de *bilis*, qui indique une disposition, une aptitude. *Ter*, dans tous les adverbes et toutes les prépositions, est une abréviation de l'ancien mot *termo*, remplacé par *terminus*, et exprime une idée de limites. Ne pourroit-on pas également admettre que *tas*, dans les substantifs qualificatifs, dérivés des adjectifs, est une abréviation du mot grec τάσσω, ordonner, classer, et ainsi d'une foule d'autres?

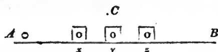
(1) Les composés dont le sens, au premier coup d'œil, paroît avoir le moins de rapport avec celui de leur simple, et qui dès-lors sembleraient démentir la théorie, la justifient eux-mêmes. *Inficere*, teindre, *præcipere*, instruire, ordonner, avertir, présentent peu d'analogie avec la valeur propre et primitive de *facere*, faire, *capere*, saisir : cette anomalie apparente s'explique facilement par l'analyse ou la synthèse. *Facere* exprime une action qui laisse des traces; in-

l'on n'a eu que des notions très-inexactes sur cette partie du discours, d'ailleurs très-peu connue. Les plus célèbres grammairiens soutenaient que la préposition était insignifiante par elle-même; et, avec une pareille opinion, il devenait impossible de déterminer sa valeur dans la composition. Mais nous établirons, par des preuves incontestables, que la préposition a par elle-même, et indépendamment des mots auxquels elle se joint, une signification propre et distincte (1), et qu'elle exprime un rapport général, lequel,

---

ficere lanam veneno, *facere in lanam veneno*, exercer par la teinture sur la partie intérieure de la laine une action qui laisse des traces. *Præcipere, capere aliquid præ cæteris rebus docendum, jubendum, monendum*, saisir une chose de préférence à toutes les autres, pour en faire l'objet d'une instruction, d'un ordre, d'un avis. Tous les composés en général peuvent être soumis à la même analyse.

(1) La théorie des prépositions, en latin, me paraît la réponse la plus décisive que l'on puisse opposer aux reproches d'irrégularité et de bizarrerie que l'on impute assez communément à l'usage dans la valeur des mots. Je me bornerai ici à un seul exemple. *Sub* gouverne également l'accusatif et l'ablatif, et signifie *avant*, *après*, *sous*. Ces trois acceptions, non-seulement opposées, mais même contradictoires, s'expliquent d'une manière aussi claire que facile par une figure de géométrie. *Sub*, dérive du mot grec ὑπο, qui exprime l'idée d'une position inférieure. Soit une ligne droite *A B*, au-dessus et à peu près au milieu,



à une distance quelconque, un point *C*. Si l'on suppose au point *A* un corps ○ qui se mette en mouvement et se dirige vers l'extrémité *B*, ce corps, arrivé en *x*, est en avant et près du point *C*. Parvenu en *y*, il est immédiatement au-dessous de ce point. S'il continue sa marche, et atteint *z*, il se trouve alors proche et après

dans l'usage, s'applique à des idées particulières de lieu, de temps, de cause, d'effet, etc., etc.

Les mots simples qui s'adjoignent des prépositions ou particules adverbiales, sont ou primitifs ou dérivés. Nous avons établi les moyens d'obtenir les valeurs de ces mots. La connaissance des mots composés en latin, se réduit donc à celle des prépositions ou particules adverbiales, qui, au nombre de vingt-cinq, entrent dans la composition de ces mots.

L'on voit qu'avec la méthode de Kuster, pour avoir une connaissance exacte et approfondie des langues anciennes, il suffit,

1° De déterminer la signification propre et première des mots primitifs;

2° De fixer la valeur des terminaisons des mots dérivés;

3° De faire usage d'un nombre nécessairement limité de principes d'analyse et de formules synthétiques.

Ce travail est terminé en grande partie pour la langue latine; nous l'exposerons dans les numéros successifs de l'*Hermès classique*.

Comme la connaissance des prépositions et des particules

---

ce même point *C*. Dans quelque partie de la ligne qu'on le suppose, il est toujours dans une position inférieure à *C*, et on peut le considérer également en état de repos ou de mouvement. (Le carré exprime l'état de repos, le cercle, celui de mouvement, l'ovale, la disposition à l'un ou l'autre.) Les différentes acceptions de *sub* se déduisent, par analogie, de ces trois premières valeurs.

Les significations des prépositions les plus compliquées de la langue latine peuvent être développées d'une manière satisfaisante par le même procédé, c'est-à-dire par des points et des lignes. Si la partie du discours la plus abstraite et la plus métaphysique peut être soumise à cette analyse géométrique, que doit-on penser des autres, qui ne présentent pas les mêmes difficultés?

adverbiales qui entrent dans la composition des mots, est indispensable pour établir la signification des mots composés, nous traiterons d'abord des prépositions et des particules adverbiales; nous donnerons ensuite les mots-racine les plus importans, c'est-à-dire ceux qui sont les plus féconds en dérivés et en composés.

Parmi les personnes qui cultivent avec le plus de succès les langues anciennes, soit en France, soit chez l'étranger, nous nous sommes associés des collaborateurs qui appliqueront à la langue grecque le système d'analyse que nous développerons d'abord sur la langue latine.

Quoique la langue française n'ait aucun système suivi dans le rapport des primitifs avec les dérivés et les composés, et dès-lors ne soit pas susceptible de se prêter à une analyse philosophique complète; cependant, comme la marche de l'esprit humain, dans le développement des acceptions d'un mot, est constamment la même, lorsque nous aurons traité un mot latin ou grec, dont l'analogue existe en français, nous tâcherons d'effectuer la même opération sur ce mot analogue.

La valeur des mots se détermine non-seulement par leurs significations respectives, mais plus particulièrement encore par la comparaison des significations à peu près semblables. Jusqu'à présent, faute d'avoir connu la valeur des particules adverbiales, d'avoir remonté à la signification première des mots, il avait été presque impossible de donner une idée exacte et précise de la différence des mots synonymes; nous chercherons à faire connaître clairement cette différence, d'abord, en fixant, à l'aide des signes caractéristiques, l'acception particulière sous laquelle les mots seront comparés; ensuite, en déterminant les rapports de similitude ou de disparité propres à ces acceptions analogues.

La connaissance d'une langue ne se borne point à la va-

leur des mots ; elle embrasse aussi les lois d'après lesquelles ces mots s'allient entre eux. Les grammaires donnent les règles de la syntaxe ; elles contiennent ou des faits positifs nécessairement vrais, ou des résultats d'observations plus ou moins justes, en raison de l'étendue des connaissances et de l'esprit de philosophie de celui qui les a faites. Les grammaires actuelles des langues grecque et latine peuvent donner lieu à une foule de questions plus ou moins importantes que nous aurons occasion de discuter dans l'*Hermès classique*.

Nous ne nous bornerons point à développer la théorie de notre nouvelle méthode, nous essayerons de la justifier par la pratique, et d'en démontrer l'avantage, en l'appliquant à la critique et à l'explication des auteurs.

L'on s'occupe, dans ce moment, en France, en Angleterre, en Italie, de réimprimer la collection des auteurs latins. Les personnes qui se chargent d'une entreprise aussi importante annoncent, dans leurs Prospectus, qu'elles ont adopté des éditions anciennes et récentes pour base de celles qu'elles se proposent de publier. Depuis cinquante ans, l'on a fait, dans le texte des auteurs latins, des changemens très-nombreux et très-importans, et quelques éditions nouvelles d'Allemagne ont aussi peu de ressemblance avec les éditions *Variorum* et du Dauphin, que ces éditions ellesmêmes diffèrent des éditions *princeps*. La plus grande partie des difficultés que présentent les auteurs latins tiennent à l'incorrection du texte, et l'on peut dire qu'un texte pur et correct est aujourd'hui l'une des principales et peut-être même la première qualité d'une nouvelle édition de ces auteurs. Mais dans une aussi grande diversité entre les éditions anciennes et récentes, quelle est celle à laquelle on doit donner la préférence ? L'autorité des manuscrits peut seule décider cette question. Pour mettre le lecteur à

portée d'asseoir avec certitude et en pleine connaissance de cause son jugement à cet égard, nous choisirons les trois ou quatre dernières éditions les plus estimées de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc. ; nous releverons avec soin les différentes variantes de ces éditions ; nous collationnerons les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et, dans une discussion raisonnée, nous chercherons à établir le mérite ou le défaut de chaque leçon particulière. Nous tâcherons aussi de bien définir ce que l'on doit entendre par la critique appliquée au texte des auteurs anciens, et de déterminer quelles sont les règles de cet art.

Les auteurs classiques (1) contiennent une foule de passages difficiles, ou qui n'ont point encore été expliqués, ou dont le sens, interprété de différentes façons, n'a point encore été déterminé d'une manière claire et positive : ces difficultés tiennent, soit à l'incorrection du texte, soit à la valeur des mots, soit à la liaison des idées. Nous commencerons d'abord par bien établir le texte d'après les manuscrits et les éditions *princeps* ; nous exposerons les opinions diverses des savants ; nous discuterons la valeur des mots d'après notre nouveau système ; enfin, nous chercherons à reconnaître, autant que possible, la volonté de l'auteur. Dans les passages désespérés et qui ne peuvent être susceptibles d'aucune interprétation favorable, nous présenterons nos conjectures, si nous en avons, ou nous développerons les causes qui s'opposent à l'intelligence du passage.

Nous essayerons de répondre à toutes les questions qui pourront nous être soumises sur les auteurs classiques latins et grecs ; nous nous ferons aussi un devoir d'accueillir et

---

(1) Par auteurs classiques, nous entendons les auteurs de l'âge d'or de la latinité, et ceux que l'on met communément entre les mains des jeunes gens.

d'insérer dans notre Journal toutes les observations intéressante qui nous seront adressées, soit de France, soit de l'étranger, sur les articles contenus dans l'*Hermès classique*. Ces observations pourront être rédigées en français ou en latin, mais toutefois ne devront pas excéder les bornes dans lesquelles le peu d'étendue du Journal et le grand nombre des matières nous forcent de nous restreindre.

L'*Hermès classique* indiquera les nouvelles éditions d'auteurs grecs et latins, et en général tous les livres nouveaux relatifs, soit à la philologie, soit à la philosophie des langues, qui seront publiés en France et à l'étranger : il donnera une notice de ces ouvrages et de leurs auteurs.

Le but principal de l'*Hermès classique* est de soumettre l'enseignement des langues anciennes aux principes d'analyse que l'esprit de philosophie a introduite avec tant de succès dans les sciences; et, à l'aide de cette innovation,

1° D'abréger le temps que l'on emploie à l'étude de ces langues;

2° De faciliter l'intelligence des auteurs;

5° Et enfin, ce que l'on doit regarder comme le principal avantage et le premier bienfait de l'instruction, de donner des idées justes et des notions claires.

Ces principes peuvent s'appliquer à toutes les langues en général, et particulièrement à la langue allemande, qui a beaucoup de rapports avec la langue grecque.

Nous osons nous flatter que toutes les personnes qui sont attachées, ou même qui s'intéressent à l'instruction publique, voudront bien nous aider de leurs moyens et de leurs lumières, et concourir avec nous à un but d'utilité aussi général et aussi important.

Nous ne craignons pas même d'avancer que l'*Hermès classique* est une entreprise nationale qui intéresse la gloire des Français. Dans le Prospectus d'une réimpression d'édi-

tions étrangères d'auteurs latins, publiée à Paris, il y a un an, on prodigue les éloges les plus pompeux aux commentateurs et aux commentaires allemands, et on leur attribue *une immense supériorité* sur les Français. Personne, en France, n'a réclamé contre ce jugement : nous osons en appeler aujourd'hui. Déjà les Anglais, juges éclairés et justes appréciateurs de ce genre de mérite, viennent de rendre un hommage éclatant et bien flatteur aux savans de France, en adoptant pour base d'une nouvelle édition des classiques latins, dédiée au Prince Régent, les éditions françaises, dites du Dauphin, qui, malgré leur ancienneté, jouissent encore chez l'étranger d'une estime à laquelle les nouvelles éditions allemandes n'ont pu porter atteinte. Dans l'examen impartial que nous nous proposons de faire, nous tâcherons d'établir si les Français, auxquels on veut bien accorder, à titre d'indemnité, divers autres *avantages*, doivent même renoncer à celui dont on cherche à les priver.

Le premier numéro de l'*Hermès classique* contiendra,

Un essai sur la théorie générale des prépositions en latin;

Un exposé méthodique des valeurs de *circus* et de ses dérivés;

La différence et la synonimie de *circum*, *circa* et *circiter*.

Nous essaierons de soumettre aux mêmes principes d'analyse les mots français empruntés de *circus* et de ses dérivés.

S'il faut en juger par le Prospectus de M. Walpy, le Virgile est un des premiers auteurs qu'il doit publier. Deux volumes de l'édition de Heyne ont déjà paru en France. Les éditions les plus récentes et les plus estimées de ce poëte sont celles de Lacerda, Larue, Burmann et Heyne. Nous comparerons entre elles ces quatre éditions; nous nous bornerons, dans le premier numéro, aux *Bu-*

coliques. Nous releverons avec soin les différentes variantes; nous les discuterons, en les comparant avec les leçons des manuscrits. Nous indiquerons les passages difficiles, et nous examinerons comment ces passages ont été interprétés par les différens éditeurs.

De tous les commentateurs étrangers, Heyne est celui que l'opinion publique et l'estime de tous les savans placent sans contredit, et presque sans rival, au premier rang. En le prenant pour le premier objet de comparaison avec les commentateurs français, l'on ne nous accusera pas sans doute de vouloir profiter de nos avantages.

Pour donner au lecteur une idée des principes d'après lesquels sera rédigé l'*Hermès classique*, nous croyons devoir lui présenter ici quelques extraits du premier numéro;

Un aperçu de la différence et de la synonimie de *circum*, *circa* et *circiter*;

Le développement méthodique, d'après les principes d'analyse, des valeurs du mot français *cercle*.

Du mot grec κίρκος, les Latins ont fait leur mot *circus*, en lui donnant la terminaison propre à leur langue, et en lui conservant la signification de son radical. *Circus*, dans sa signification primitive, exprime un espace de lieu renfermé de tous côtés par des lignes courbes en forme de cercle, ou de toute autre figure arrondie, et dans ses valeurs génériques désigne,

A, le lieu lui-même;

B, la circonférence de ce lieu.

De *circus B*, c'est-à-dire exprimant la circonférence d'une figure arrondie, gouvernée à l'accusatif par une préposition sous-entendue, telle que *in*, les Latins ont fait leur exposant de rapports simple et composé, ou leur adverbe et leur préposition *circum*.

La signification primitive et générale de *circum*, préposition, peut être représentée par une figure arrondie quelconque, et ses valeurs génériques,

A, par le centre;

B, par la circonférence de cette figure.

Circiter.

La terminaison *ter* se rencontre très-fréquemment dans les exposans de rapports simples et composés de la langue latine. Au lieu de *terminus*, les Latins se servaient originairement du mot *termo*, *onis*, traduit presque littéralement du grec τερμων, ονος. Festus cite deux passages d'Ennius où ce mot se trouve employé. Ils étaient également dans l'usage d'abréger les mots, en en retranchant la dernière syllabe. Ainsi, les anciens poëtes disaient *cœl* pour *cœlum*, *do* pour *domo*, *famul* pour *famulus*. D'après ces faits, ne pourrait-on pas supposer que *ter* est une abréviation de l'ancien mot *termo*, et que *circiter* est un composé des deux mots *circi terminis*, les limites d'un cercle? Cette conjecture acquierra plus de probabilité, lorsqu'on verra qu'elle sert à donner une explication claire de la valeur de toutes les prépositions terminées en *ter*, et qu'elle peut même s'appliquer aux adverbes. Car, dans cette hypothèse, *fortiter*, *humaniter agere* ne serait autre chose que *fortitudinis*, *humanitatis terminis agere*, et désignerait une action renfermée dans les limites du courage, de l'humanité.

Circa.

La plupart des exposans de rapports qui se terminent en *a*, tels que *citra*, *extra*, *infra*, *intra*, *supra*, etc., sont des adjectifs employés, suivant l'expression des grammai-

riens, à l'ablatif absolu, avec l'ellipse d'un mot tel que *pars* ou *regio*. S'il est permis de conclure par analogie, *circa* serait l'ablatif féminin d'un ancien adjectif *circus, a, um,* inusité depuis, lequel exprimait ce qui est relatif, ce qui appartient à une figure arrondie. Dans cette hypothèse, en supposant l'ellipse commune du mot *parte*, *circa* désignerait une partie de la circonférence, et serait à l'égard de *circum* ce que la partie est au tout.

La signification primitive et propre de *circa* peut être figurée par un arc de cercle; ses valeurs génériques,

A, par le centre;

B, par la circonférence de cet arc.

Les anciens grammairiens, et Charisius, entr'autres, rapportent *circum* au lieu, *circa* au temps, *circiter* au nombre. Je ne crois pas devoir réfuter cette distinction, dans laquelle il existe plus de symétrie que d'exactitude.

« *Circa* et *circum* paraissent être les mêmes, nous dit « M. Gardin, dans son *Traité des Synonymes*. Il est bon « cependant d'observer que *circa* signifie mieux *aux envi-* « *rons*, et *circum*, *auprès, autour*. *Circa*, ajoute-t-il, « marque peut-être un peu plus d'éloignement. *Circiter*, « *environ, à peu près.* »

Sans chercher à examiner si les expressions de, *aux environs, autour, auprès*, donnent des notions bien claires de la valeur de *circum* et de *circa*, je me bornerai à justifier la signification, que j'attribue à chacun de ces exposans de rapports. Pompée, dans une lettre aux consuls C. Marcellus et C. Lentulus, *Cic. Att.*, 12, 17, s'exprime ainsi : *Alter cum ea copia, quam Capuæ et* circum *Capuam comparastis, proficisceretur*. Les troupes rassemblées à Capoue et dans les campagnes qui se trouvent dans toute l'étendue de la circonférence de cette ville. Cicéron, *Leg.*

Agr. 1, 7, emploie *circa* avec la même ville. *Cum Rullus Capuam et urbes* circa *Capuam occuparit.* Capoue, située à quelque distance de la mer, avait des campagnes dans toute sa circonférence, mais n'avait des villes que dans une partie de cette circonférence. Nous trouvons la même différence dans les acceptions figurées. *Ii qui* circum *Cæsarem sunt omnia postulantes.* Cic. Att., 9, 9. Cicéron parle ici des officiers et des partisans de César, qui composaient la totalité de son cortége. *Verres aiebat multa sibi opus esse, multa canibus suis, quos* circa *se habebat.* Cic. Verr., 1, 48. Les *canes* ou *asseclæ* de Verrès, particulièrement chargés de lui découvrir tout ce qui existait de précieux en Sicile, et de lui faciliter les moyens d'exercer ses brigandages, ne formaient qu'une petite partie de son cortége. Ces mêmes *canes* approchaient Verrès de plus près, et jouissaient d'une familiarité plus intime que les officiers civils et militaires attachés à la préture.

Circum et *circiter* n'ont dans leurs acceptions aucun caractère de ressemblance qui permette de les comparer. *Circa* et *circiter* expriment l'un et l'autre une idée d'approximation, et quoique nous ne puissions nous appuyer sur des preuves de fait pour fixer leurs différences d'une manière aussi positive que celle de *circum* et de *circa*, cependant il est facile d'établir cette différence dans ce passage de Plaute : *Loca hæc* circiter *mihi excidit.* Cist. 4, 2, 8. *Circiter, circi terminis*, détermine les points extrêmes, dans l'espace intermédiaire desquels l'objet a été perdu. *Circa, circi parte*, indiquerait seulement que cet objet a été perdu soit à droite, soit à gauche, à une distance plus ou moins éloignée d'un point donné. D'après ces mêmes principes, *circiter meridiem* indiquerait l'espace compris, par exemple, entre onze heures et midi, et *circa meridiem* celui contenu entre onze heures et une heure.

Cercle.

De *circlus*, abrégé de *circulus*, les Français, en remplaçant la syllabe *us* par leur *e* muet, et changeant la voyelle *i* en sa voisine *e*, ont formé le mot *cercle*. Si, pour déterminer les valeurs de ce mot, nous avons recours aux principes qui nous ont servi à établir celles de son radical, nous trouverons que *cercle* a la même signification primitive que *circulus*, et, comme lui, exprime un espace de lieu renfermé dans une circonférence de forme arrondie. Les différentes acceptions secondaires de ce mot peuvent également se rattacher à deux valeurs génériques :

L'espace de lieu lui-même ;

La circonférence de ce lieu.

Cercle, dans sa première valeur, a deux acceptions.

Il se dit particulièrement d'une figure plane de géométrie, et il exprime un espace de lieu renfermé de tous côtés par une ligne courbe, dont tous les points sont à une égale distance du point du milieu, qu'on appelle centre.

Il sert également à désigner, au figuré, une étendue de terrain contenue dans une circonférence ou des limites plus ou moins étendues, et se dit spécialement de diverses principautés de l'Allemagne, dont l'ensemble compose le corps germanique.

Cercle, dans sa seconde valeur, a des acceptions plus nombreuses. Il exprime,

1° La ligne circulaire, qui forme la circonférence de la figure de géométrie appelée *cercle*.

La circonférence d'un cercle se composant d'une infinité de points qui se *succèdent* l'un l'autre, et forment une *ligne continue* qui n'a ni *commencement* ni *fin*, *cercle* se dit au figuré,

De parties plus ou moins considérables de temps qui, se succédant, forment une suite continue,

. . . . En ce long cercle d'ans. BOILEAU.

D'une chose qui n'a point de fin ni de résultat.

« Montaigne met toutes choses dans un doute si univer-
« sel et si général, que l'homme doutant même s'il doute,
« son incertitude roule sur elle-même dans un *cercle* per-
« pétuel. » PASCAL.

C'est dans le même sens que l'on appelle *cercle* vicieux un raisonnement sans résultat, dans lequel on donne pour preuve ce qu'il faut prouver.

2° La ligne circulaire que les astres décrivent dans leurs révolutions.

« Le *cercle* que Saturne décrit a plus de six cent millions
« de lieues de diamètre. » LABRUYÈRE.

3° Les lignes circulaires que les astronomes figurent autour de la sphère, pour expliquer les mouvemens des astres et distinguer les différentes parties du globe.

Le *cercle* polaire, le *cercle* arctique.

4° Des objets dont la forme imite celle de la circonférence d'un cercle, et se dit au propre,

Des branches de bois ou des lames de fer que l'on courbe en rond, et dont on entoure les tonneaux. *Un tonneau qui a rompu ses cercles.*

Au figuré, de la ligne circulaire que forment plusieurs personnes réunies pour converser. *Tenir cercle, briller dans les cercles.*

De *circellus*, diminutif de *circulus*, les Français ont d'abord fait le mot *cercel;* puis, par le changement de la syllabe finale *el* en *eau, cerceau. Cerceau,* d'après sa signification primitive, déterminée par son radical, est un diminutif de *cercle*, et nous voyons en effet par les différentes

acceptions que l'usage a données à ce mot, qu'il n'exprime que des objets d'une faible dimension. « *Cêrceau*, s. m., « cercle de bois ou de fer qui sert à relier les tonneaux. — « Branches d'arbres courbées, dont les porteurs d'eau se « servent pour porter leurs seaux. — Sorte de filet à pren- « dre des oiseaux. — Au pl., plumes du bout de l'aile de « l'oiseau de proie. » Je me contente de citer ici le Vocabulaire de de Wailly, le meilleur dictionnaire français abrégé que nous ayons, sans chercher à lier, d'après les principes de mon système, les différentes significations de ce mot.

Lorsque le Dictionnaire de l'Académie traduit *cerceau* par *cercle*, et *cercle* par *cerceau*,

1° Il suppose que ces deux mots sont synonymes, et il n'en existe point de tels dans le langage;

2° Il explique un mot par un autre dont il ne définit point la valeur, il fait donc une pétition de principe, et tombe lui-même dans un cercle vicieux. L'article *cercle* pourrait fournir matière à une foule d'observations. L'Académie, comme tous les autres dictionnaires jusqu'à ce moment, ne détermine point la signification primitive et générale, qui embrasse toutes les acceptions particulières. Elle manque d'ordre et de méthode dans le classement des différentes acceptions. En indiquant ce que l'on doit entendre par *cercle vicieux*, elle n'explique pas le motif qui a pu donner lieu à cette locution, etc. etc.

La cinquième églogue de Virgile nous offre les moyens de prouver la nécessité de consulter les manuscrits, et l'avantage d'un texte correct pour résoudre la plupart des difficultés qui se rencontrent dans les auteurs latins.

Vers 8. Les manuscrits que j'ai consultés donnent :

Montibus in nostris solus tibi certat Amyntas.

« Amynte, dans nos montagnes, est le seul qui lutte

« avec vous. » *Certat* énonce un fait simple, indépendant de toute réflexion, de toute observation de la part de Ménalque. A ce fait, Mopsus voulant faire connaître la témérité de son rival, répond :

Quid, si idem certet Phœbum superare canendo.

Quid dicas, que diriez-vous, *si idem certet, si idem is est qui certet*, si ce même rival est homme à lutter dans le chant avec Phœbus lui-même? Plus bas, vers 15, après avoir annoncé le sujet de ses chants, il ajoute avec ce ton de confiance que donne le sentiment de ses forces.

Tu deinde jubeto certet Amyntas.

Enfin, Ménalque reconnaît la supériorité de Mopsus, et pour l'établir se sert d'une comparaison empruntée des objets de la campagne.

Lenta salix quantum pallenti cedit olivæ,
Puniceis humilis quantum saliunca rosetis,
Judicio nostro tantum tibi cedit Amyntas.

Toutes les éditions modernes lisent :

Montibus in nostris solus tibi certet Amyntas.

Certet suppose un jugement, et admet des titres d'égalité et des moyens de lutter. *Solus is est qui certet, vel solus potest certare*, comme le traduit Larue, est le seul capable de lutter avec vous. » Mais cette leçon n'établit-elle pas une contradiction manifeste dans le langage de Ménalque, qui d'abord avance qu'Amynte est dans le cas de lutter contre Mopsus, et, par ce fait, le reconnaît en quelque sorte pour son égal, et qui ensuite déclare d'une manière très-affirmative qu'il lui est inférieur. *Judicio nostro*, etc.

Heyne préfère *certat* « quod equidem præferam, » et il

motive cette préférence, « accommodatius etiam sic vs. sq. « sententiæ dictum. » Et cependant il laisse *certet* dans le texte, par quelle raison? « Præsidium habèt in oblongo « pierii, tam in multis aliis. » *Certat* compte autant d'autorités que *certet*, et il a pour lui, de l'aveu même de Heyne, presque toutes les anciennes éditions, « antiquiores « fere omnes. » Quand les manuscrits se partagent entre deux leçons, quel est le devoir, quel est le mérite de l'éditeur, si ce n'est de savoir choisir celle qui s'accommode le mieux avec les idées qui précèdent ou qui suivent, et qui rend le plus exactement la volonté de l'auteur?

Dans cette même églogue, vers 40, les manuscrits que j'ai vus donnent :

Spargite humum foliis, inducite frondibus umbras.

Ces vers et les suivans désignent les honneurs funèbres que Daphnis lui-même demande qu'on lui rende.

Mandat fieri sibi talia Daphnis.

Et le sens de ce passage se trouve encore plus particulièrement expliqué par le troisième vers,

Et tumulum facite, et tumulo superaddite carmen.

« Elevez-lui un tombeau, et sur ce tombeau mettez cette « inscription. »

Les anciens étaient dans l'usage de planter des cyprès et autres arbres funèbres autour des tombeaux.

Et ferales ante cupressos
Constituumt. VIRG., Æn. 6, 216.

Inducite frondibus umbras; ou, en prose, *adumbrate humum frondibus arborum*, en rappelant une cérémonie funèbre qui se pratiquait chez les anciens, présente une idée claire et facile à saisir. Il serait peut-être difficile de

concevoir comment Heyne et tous les éditeurs se sont accordés pour dénaturer le texte des manuscrits, et substituer à *frondibus* le mot *fontibus*, qui n'offre aucun sens. Heyne, dans une assez longue dissertation, convient lui-même qu'il est très-difficile d'expliquer *fontibus*, et que, pour donner une solution probable de la difficulté que présente ce passage, il faut avoir recours à une hypothèse qui n'est fondée sur rien, savoir, que le tombeau de Daphnis était placé auprès d'une fontaine. Il cite, dans ses notes critiques, la leçon de *frondibus;* il fait mention, dans ses notes exégétiques, de l'usage de planter des arbres autour des tombeaux ; et cependant, dit-il, *tuetur vulgatam locus* égl. 9, 20. Sans doute le meilleur commentaire que l'on puisse donner d'un auteur ancien, est cet auteur lui-même, lorsque deux passages semblables s'interprètent l'un par l'autre. Le lecteur jugera lui-même si tel est ici le cas. Voici le passage de l'égl. 9 :

Quis caneret nymphas? Quis humum florentibus herbis
Spargeret, aut viridi fontes induceret umbra?

« *Spargeret*, *induceret,* » dit Heyne dans ses notes, « dicta non proprie sed poetico acumine, quod egl. 6, 62, « 63, vidimus, H. caneret, ut sparguntur, ut inducuntur; « aut ut sparsa et consita floribus sit terra, utque fontes « arboribus umbrosis consiti sint. Verbo : quis caneret car- « mina Bucolica; pro his sunt argumenta memorata, *quis* « *caneret nymphas, prata, fontes.* » L'on voit, d'après cette explication même de Heyne, qu'il n'est ici question que d'un berger qui chante les nymphes, les prés, les fontaines. Quel rapport, quelle similitude de sens ces chants peuvent-ils avoir avec le passage de l'égl. 5, dans lequel il s'agit d'un fait, d'une action, *mandat fieri sibi talia Daphnis*, et des honneurs funèbres à rendre à ce même Daphnis? Fait avoué et reconnu par Heyne lui-même.

L'on prétendrait en vain que Virgile, dans la 9e églogue, a voulu faire allusion à ce qu'il avait dit dans la 5e. Cette allusion d'abord ne serait fondée sur aucun motif. En second lieu, Virgile, dans ce cas, rappelle textuellement les mots dont il s'est servi, comme dans l'églogue 5, v. 87 et 88. Ici les mots ne sont plus les mêmes.

Nous nous sommes engagés à répondre aux questions qui nous seraient soumises sur les auteurs classiques latins et grecs. Nous avons cru devoir joindre à notre Prospectus le specimen d'une discussion de ce genre.

Les vers 435, 436, du 4e livre de l'Enéide ont singulièrement exercé tous les commentateurs, et partagent encore aujourd'hui l'opinion des hommes de lettres. Lorsque nous traiterons du 4e livre de Virgile, nous discuterons les diverses conjectures auxquelles ce passage a fourni matière ; nous nous bornerons ici à examiner l'interprétation qu'en donnent Heyne et Larue ; mais avant de procéder à cet examen, il est nécessaire de fixer d'une manière exacte la valeur des mots *venia*, *cumulare*, *remittere*.

Venia, de *venire*, *venio*, paraît avoir été formé pour exprimer d'une manière abréviative l'idée de *veniendi potestas*. Un exilé, qui demandait à rentrer dans sa patrie, *veniam petebat*, réclamait une permission, une faculté : lorsque *venia dabatur*, on acquiesçait à sa demande ; on lui accordait une faveur, un bienfait ; on lui pardonnait sa faute ; on lui remettait la peine qu'il avait méritée. Et de là les différentes acceptions de *venia*,

Permission, faculté ;
Acquiescement à une demande ;
Faveur, bienfait ;
Pardon, remise d'une faute.

Cumulare est un dérivé de *cumulus*, qui lui-même est

formé de l'exposant de rapports composé *cum* et de la terminaison *ulus, a, um*. Cette terminaison, qui a plusieurs valeurs en latin, se rattache à divers radicaux grecs. Dans les diminutifs, comme *regulus*, elle paraît venir de ουλος, racine, ολλυμι, *perdo*. Dans les adjectifs verbaux *bibulus, credulus, tremulus*, on pourrait la dériver de ουλος ou ολος, tout, entier; enfin, dans *cumulus, jaculum, vinculum*, on serait peut-être fondé à la déduire de υλη, *materies*. Quoi qu'il en soit de l'origine de la terminaison *ulus, a, um*, sur laquelle d'ailleurs je ne prétends donner mes conjectures que pour ce qu'elles peuvent valoir, c'est-à-dire pour des aperçus plus ou moins probables, *cumulare* exprime l'idée de former un tas de différens objets réunis, et d'ajouter à un tas déjà formé les derniers objets qu'il peut contenir. Les acceptions de *cumulare*, au propre et au figuré, se rapportent toutes à ces deux valeurs.

Remittere est un composé du primitif *mittere* et de la particule adverbiale *re*, pour *retro*. *Mittere* n'a pas de radical bien certain; mais soit qu'on le dérive de *meare*, soit de μετιεναι, soit de l'ancien mot inusité μιω, ce verbe est un de ceux dont les acceptions secondaires se déterminent par la synthèse, et il n'a qu'une seule et unique valeur, celle d'*envoyer*. Cette valeur, dans le composé, est modifiée par les significations de la particule *re*.

Ces principes établis, voici le texte de Heyne :

Extremam hanc oro veniam, miserere sororis,
Quam mihi cum dederis, cumulatam morte remittam.

Le plus grand nombre des manuscrits, et la presque totalité des éditions lisent *dederis*.

Cette leçon porte sur une hypothèse fausse. Didon, en chargeant Anne de faire une nouvelle tentative auprès d'Enée, pour l'engager à différer son départ de quelque temps, pouvait bien se flatter de l'espoir que sa sœur aurait

assez d'empire sur l'esprit de ce prince, pour obtenir de lui une faveur qu'elle regardait comme légère, *tempus inane peto;* mais en même temps elle savait trop bien que cette faveur était indépendante de la volonté de cette même sœur, pour la rendre responsable d'une démarche aussi incertaine, et se servir avec elle de l'expression de *dederis*, qui lui attribue la faculté de disposer d'une chose qui n'est pas en son pouvoir.

Cette même leçon de *dederis*, dans l'intention même des commentateurs qui l'ont adoptée, suppose que Didon, pour déterminer Anne à lui accorder la faveur qu'elle réclame, croit devoir recourir à des protestations de reconnaissance sans bornes. D'abord cette faveur, comme nous venons de le voir, ne dépend point d'Anne; en second lieu, Didon avait sur sa sœur la supériorité de l'âge, du rang, de la puissance; à tous ces titres, elle en joignait un autre qui lui assurait, de la part de cette même sœur, une déférence entière à toutes ses volontés. Anne, en encourageant, en favorisant sa passion naissante pour Énée, avait été en partie cause du malheur qu'elle éprouvait dans ce moment. Didon n'avait donc pas besoin d'employer avec elle ces protestations de reconnaissance, toutes ces formules de supplications usitées avec des personnes dont on est obligé de capter la bienveillance, parce qu'on n'a aucun droit d'en rien exiger; aussi voyons-nous qu'elle emploie avec elle, pour ainsi dire, le langage de l'autorité, plutôt que celui des prières: *Miseræ hoc tamen unum exsequere, Anna, mihi. I, soror, atque hostem supplex affare superbum.*

Enfin, *dederis* rend inexplicable et inintelligible le reste du passage, *cumulatam morte remittam*. Voici comment Heyne explique ces mots: « Quam gratiam, quod benefi- « cium si mihi præstiteris, usque ad mortem grata ero. Hæc

« est sententia nude enunciata: et ornatius, cumulatissime « usque ad mortem gratiam referam. Hoc ut poeta extulit, « cumulatam remittam, pro cumulate referam (remittam « exquisite pro referam dictum. *Notes critiques.*) et morte, « in morte, antequam moriar, vulgo per totam vitam usque « ad mortem. Ita, puto, interpunctione post *dederis* facta, « res satis expedita. »

Reprenons chaque mot de l'auteur; et, sans nous laisser imposer par l'autorité de Heyne, discutons son commentaire.

Cumulatam, sous-entendu *veniam*. *Venia* n'a le sens de *beneficium* que par une acception secondaire. Peut-on bien dire *cumulare veniam*, comme on dit *cumulare beneficium*; et trouverait-on dans les auteurs latins de l'âge d'or un exemple d'une pareille locution? Un bienfait peut être représenté par un objet physique et matériel, sur lequel on entasse un ou plusieurs autres objets : peut-on faire la même supposition pour *venia* ou *veniendi potestas?* Mais admettons un moment que *cumulare veniam* soit une locution latine. Il est facile de concevoir comment une personne qui donne un bienfait, peut le combler, en quelque sorte, lorsqu'elle en ajoute un second au premier; mais comment une personne, qui reçoit un bienfait, peut-elle porter le comble à ce bienfait par sa reconnaissance? Quels que soient les sentimens de la personne obligée, le bienfait reste toujours le même, n'augmente ni ne diminue, tant que la personne qui oblige ne fait elle-même rien pour l'accroître : que *cumulatam* soit une expression poétique pour *cumulate*, l'adverbe se rapporte également à *venia*, et l'objection reste la même.

Morte, *in morte, antequam moriar*. Supposons, avec Heyne, que *morte* soit pour *in morte; in*, avec l'ablatif, exprime au propre l'état de repos dans la partie intérieure

d'un ieu. Cet exposant de rapports, joint à un mot qui désigne une action, exprime un rapport de temps, et indique l'espace de temps dans lequel cette action a ou peut avoir lieu. *In morte* pour *in moriendo*, lorsque cette expression est relative, ne peut jamais signifier que l'espace de temps plus ou moins long dans lequel la mort est censée avoir lieu. *In morte* pour *antequam moriar*, et par suite pour *per totam vitam usque ad mortem*, est une expression qu'il est impossible, je ne dis pas de justifier par un exemple, mais même d'expliquer et d'interpréter d'une manière plausible.

« *Remittam* exquisite dietum pro *referam*. » Nous démontrerons que les particules adverbiales ne peuvent jamais altérer la valeur du mot auquel elles se joignent. *Remittere* ne peut pas plus se dire pour *referre*, que le simple *mittere*, envoyer, pour *ferre*, porter. Voyons cependant jusqu'où la prévention entraîne les esprits les plus judicieux. Heyne confond toutes les acceptions des mots. *Venia*, qui, par une acception secondaire, signifie *beneficium*, a pour lui le même sens que *gratia*, reconnaissance, et *remittere veniam*, ou *mittere retro a se veniendi potestatem*, et *ex consequenti beneficium*, envoyer à partir de soi le pouvoir de venir, et par suite un bienfait, devient pour lui la même chose que *referre gratiam*, ou *ferre retro a se sensum vel effectum amici grati vel memoris*, porter à partir de soi le sentiment ou l'effet d'un cœur reconnaissant.

Ce commentaire de Heyne nous permet d'apprécier dans toute son étendue le vice de la méthode généralement suivie par tous les commentateurs jusqu'à ce jour. Se présente-t-il un passage obscur et difficile? au lieu de chercher à éclaircir le passage, à fixer le sens par la valeur positive des mots, ils adoptent une explication plus ou moins probable, plus ou moins arbitraire. Ils forcent ensuite les mots de leurs au-

teurs de se plier, bon gré, malgré, à la conjecture qu'ils ont formée. Le sage et judicieux Heyne, entraîné par l'autorité de Servius et de Lacerda, croit que Didon doit faire à sa sœur des protestations de reconnaissance. Dominé par cette idée, il lui donne toute l'extension dont elle est susceptible; il fatigue chacun des mots de son auteur, il en dénature les acceptions; et après les avoir ainsi domtés, il nous les présente, avec une espèce de triomphe, enchaînés à son opinion.

Venons maintenant au texte et à l'explication de Larue.

Extremam hanc oro veniam, miserere sororis
Quam mihi cum dederit, cumulatum morte remittam.

Deux manuscrits du dixième siècle défendent la leçon *dederit*, qui attribue à Énée, à qui seul il appartient, le pouvoir de donner *extremam veniam quam orat Dido*. Mais nous dit Heyne: « *Miserere sororis* delenda erant, si *dederit* legeretur, oratione instituta de Ænea. » L'on regrette que ce savant n'ait pas motivé son opinion, au lieu de se borner à l'énoncer; il eût été plus facile de la combattre. Nous examinerons plus bas jusqu'à quel point *dederit* peut être incompatible avec *miserere sororis*.

Il paraît que *cumulatum* a pour lui l'autorité de quelques manuscrits. Tous ceux que j'ai consultés lisent *cumulatam* : dans l'un d'eux seulement, l'*a* mal formé peut laisser douter si c'est un *u*; mais il existe tant de ressemblance de forme entre ces deux voyelles, que l'on ne s'écarte pas des règles rigoureuses de la critique, en adoptant l'un pour l'autre.

Pour bien entendre *cumulatum morte remittam*, il est nécessaire de se rappeler la position de Didon avec Enée. Cette princesse, dans un dernier entretien qu'elle vient d'avoir avec le chef des Troyens, lui reproche de vouloir la quitter furtivement. Enée ne cherche point à dissimuler

son départ; il allègue, pour se justifier, l'ordre des dieux, l'intérêt de son fils, que les destinées appellent au royaume d'Italie. Didon, indignée et furieuse de cette réponse, lui prodigue les invectives les plus amères, les plus outrageantes, renonce à lui pour toujours, le charge d'imprécations, et semble dès lors perdre toute espèce de droits à lui faire des demandes, comme à espérer de lui aucune faveur. Cependant, par une de ces inconstances si ordinaires à l'amour, elle se hasarde à faire une nouvelle, une dernière tentative pour essayer de le fléchir. Mais sur quels moyens peut-elle fonder le succès de cette démarche? Quel motif peut lui offrir l'espoir de triompher de la résistance d'Enée? D'un côté, les dieux; de l'autre, son fils, ne permettent pas à ce prince de changer de résolution. Elle sent qu'elle ne peut plus rien obtenir de lui, qu'en ayant l'air de ne plus mettre obstacle à ses desseins, et de favoriser elle-même le parti qu'il a irrévocablement arrêté; aussi ne réclame-t-elle pas les droits de l'hymen qu'il a trahis; ne cherche-t-elle pas à le détourner du Latium et du royaume promis à son fils. Elle ne lui demande qu'un délai de quelque temps, *tempus inane peto; inane*, inutile à ses desseins, qui ne peut lui porter aucun préjudice, puisque la saison n'est pas favorable à la navigation: *spatium requiemque furori;* mais ce temps qui n'est d'aucune importance pour lui, est d'un grand intérêt pour elle. Il lui permettra de calmer les premiers transports de sa douleur et de son amour: « Qu'il m'accorde cette dernière faveur, dit-elle, et dès lors je consens à son départ, *remittam*, *mittam retro a me* (meque in mea regna remisit, *Æn. 2, 253*). Je lui permets de s'éloigner de moi; mais, en me quittant, il sera tourmenté par le souvenir d'une femme dont il a trompé la tendresse, d'une amante qu'il livre à son désespoir, d'une princesse qu'il abandonne à la merci de ses ennemis, devenus plus achar-

nés par une préférence qui les a outragés; ces idées fatigantes le poursuivront sans cesse: eh bien! je saurai le délivrer de ce remords importun. Je lui ai fait le sacrifice de ma réputation, de mon repos; je lui ferai celui de ma vie: je comblerai tous ses vœux par ma mort, *vota illius cumulabo morte mea*, ou, en termes plus précis, *cumulatum morte quoad vota.* Ainsi Virgile a dit au propre:

Animamque Nepotis
His saltem accumulem donis.

Ces menaces de se donner la mort ne devaient pas d'ailleurs effrayer Anne, qui connaissait l'instabilité de ces résolutions dictées par le désespoir de l'amour, et démenties l'instant d'après.

Miserere sororis, dans ce sens, s'explique lui-même très-naturellement. Didon sait qu'elle n'a pas besoin de faire de longues prières à sa sœur pour l'intéresser à son sort: elle n'emploie auprès d'elle qu'un seul sentiment, qui lui peint en même temps, et l'énergie de ses vœux, et l'excès de sa douleur. *Miserere sororis*, ayez pitié d'une sœur! Vous voyez le degré d'humiliation où l'amour me réduit; prenez compassion de mon triste sort, et employez, pour le soulager, tous les moyens, toutes les ressources qui sont en votre pouvoir.

Je n'ai fait qu'étendre et développer l'explication donnée par Larue. Heyne, le dernier éditeur de Virgile, cite, dans ses notes critiques, les conjectures de plusieurs commentateurs, et ne fait aucune mention de l'éditeur français; l'on serait même tenté de croire qu'il n'en avait aucune connaissance. Nous aurons occasion de remarquer plusieurs fois que les savans de l'Allemagne ont négligé ou dédaigné de consulter les travaux faits par des Français, dans lesquels cependant ils eussent pu trouver des renseignemens précieux.

L'*Hermès classique* sera composé de cinq feuilles d'impression, semblables papier et caractères; il paraîtra tous les mois, à dater du mois d'octobre prochain.

Les lettres et envois, adressés à l'*Hermès classique*, doivent être affranchis.

Pour la France,

Le prix de l'abonnement est de 30 fr. pour l'année,
et de. . . . . 15 fr. pour six mois.

Pour l'Étranger,

de. . . 33 fr. pour l'année,
et de. 16 fr. 50 cent. pour six mois.

ON S'ABONNE, A PARIS,

Chez A. ÉGRON, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers,
E. GIDE, Libraire, rue Saint-Marc-Feydeau,
Et chez tous les Libraires du Royaume.

A l'Etranger :

A LONDRES,	chez TREUTTELL et WURTZ.
	BOSSANGE, MASSON et Compagnie.
A VIENNE,	GEROLD.
A BRESLAU,	G. T. KORN.
A MANHEIM,	ARTARIA.
A PÉTERSBOURG,	WEYHER.
A VARSOVIE,	GLUCKSBERG.
A MILAN,	GIEGLER.
A NAPLES,	BOREL.
A TURIN,	PIC.
A BRUXELLES,	DE MAT.
A GAND,	DUJARDIN.

A. EGRON, IMPRIMEUR DE S. A. R. MONSEIGNEUR, DUC D'ANGOULÊME, rue des Noyers, n° 37.